



ASSOCIATION « HAÏTI-ECOLES » janvier 2020

## QUE DEVIENT HAÏTI ?

Depuis l'élection du Président Jovenel Moïse le 3 janvier 2017, la situation en Haïti ne s'est pas améliorée, elle a même empiré.

De septembre à novembre 2019, une grave crise économique, sociale et politique a sévi en Haïti « peyi lok ».

Le carburant rare et cher a entraîné une paralysie du commerce et freiné tous déplacements. L'approvisionnement des biens de première nécessité a été rendu difficile.

Cette situation a généré des tensions ; des manifestations dans les rues se sont multipliées, la violence s'est ajoutée : des barricades, des bandes armées, même des intrusions dans les écoles en villes a imposé leur fermeture.

Conséquences de cette crise : l'insécurité a grandi et les pauvres sont devenus de plus en plus pauvres.

Cela fait 22 ans que l'association « Haïti-Ecoles » soutient les écoles paroissiales de Verrettes et de LaChapelle.

Depuis des années Haïti est déclaré un des pays les plus pauvres de la planète.

On ne parle d'Haïti que lors de catastrophes politiques ou naturelles, mais Haïti est en état de catastrophe permanente. Pourquoi ? Comment ?

Les historiens, les politiques ont beaucoup d'explications, le peuple haïtien subit.

Qui trouvera la solution pour remédier au dysfonctionnement de la société haïtienne ? De quoi décourager bon nombre de ceux qui participent à des projets de développement.

Pour notre part nous maintenons nos actions et notre soutien aux 2000 enfants défavorisés des écoles Paroissiales de Verrettes et de LaChapelle, ils sont notre

Priorité.

Les écoles sont situées pour la plupart dans les montagnes, elles ont pu fonctionner.

Le Père Murat Dorcent à Verrettes a dû fermer quelques jours l'école d'Allaire qui se trouve près du bourg.

Les deux responsables des écoles : le Père Murat et le Père Toussaint Chéry à LaChapelle, ont de plus en plus de difficultés pour payer les enseignants et pour acheter du riz pour les cantines des 8 écoles (les familles ont de la peine à payer la scolarité de leurs enfants qui varie de 3 à 7 euros /an/enfant).

Dans un tel contexte ce qui reste le plus admirable et le plus encourageant, c'est de voir un grand nombre d'Haïtiens, dont nos partenaires poursuivre leurs activités avec courage et ténacité envers et contre tout.

C'est avec vous tous que nous pourrons continuer notre action auprès d'eux.

BELLE ANNÉE 2020

#### Prochaines manifestations :

-Exposition-vente de tableaux et de sculptures sur métal, à l'office de tourisme de Divonne-les-Bains , salle de la blanchisserie du vendredi 13 au dimanche 22 mars 2020.

Vernissage le vendredi 13 mars à 18 h 30

-Assemblée générale : mardi 7 avril 2020 à 20 h 30 salle Branvaux, espace du jura à Cessy.

La cotisation reste à 10 euros.

Michel Buzzoni notre ami du jura est parti en Haïti le 2 janvier 2020, pour revoir et encourager nos amis.

Marie-Noëlle Batard

Présidente d'Haïti-Ecoles

Site de l'association <http://www.haiti-ecole.org>